





MOBILITE INTERNATIONALE 2021/22

Les aides à la mobilité possibles ??











Sommaire

- Calendrier
- Aides Financières Possibles
- Comment faire sa demande ?
- Principes D'attribution
- Procédure de Paiement
- Avant Pendant Après
- Vos Interlocutrices

Calendrier : demande de bourses de mobilité



Aides financières possibles

La Région



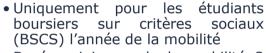
- Pour les mobilités dans le cadre du programme Erasmus + (pays européens)
- Montant en fonction du pays de mobilité (3 grands groupes)
- Aide pour les étudiants en situation de handicap (dossier)
- Durée minimum de la mobilité 2 mois soit 60irs

Bourse ERASMUS + Etudes (SMS)



Bourse Régionale à la Mobilité **Internationale Etudiante (BRMIE)**

- 95€ / semaine attribuée
- Durée minimum de la mobilité 1 mois soit 4 semaines dans la limite de 26 semaines pour une année universitaire
- Aide forfaitaire pour les BSCS année de la mobilité selon échelon de la bourse CROUS
- Aide forfaitaire de 530€ pour les étudiants en situation de handicap



- Durée minimum de la mobilité 2 mois
- Aide forfaitaire et non mensuelle

Bourse d'Aide à la



Mobilité **Internationale** (AMI)

Critères susceptibles de changer car nouveau programme Erasmus+ pour 21/22



Dans le cadre de mobilité en distanciel (cours en ligne depuis la France): si il n'y a <u>pas de déplacement</u> dans le pays d'accueil, les bourses de mobilité ne pourront pas être versées

Comment faire sa demande?



•Un lien vers un formulaire <u>unique</u> de demande de financement est envoyé par courrier électronique aux étudiants sélectionnés pour partir en programme d'échange.

=> Il n'y aura pas plusieurs dossiers de demandes à constituer.

- Il n'est pas possible d'effectuer une demande de financement pour une mobilité d'étude en dehors des dates d'ouverture du formulaire. **En cas de formulaire non rempli, vous ne pourrez pas bénéficier d'un financement**.
- Le lien et les dates d'ouverture du formulaire vous seront communiquées par le service relations internationales de votre composante.
- > Pièces requises pour constituer votre dossier (documents à télécharger dans le formulaire) :
 - Curriculum vitae.
 - Lettre de motivation datée en français adressée à la région Auvergne Rhône Alpes précisant les raisons pour lesquelles vous sollicitez une aide à la mobilité internationale.
 - Copie recto/verso de la notification définitive 20/21 et/ou conditionnelle 21/22 de bourse du CROUS pour les boursiers sur critères sociaux.
 - Copie de la décision de la COTOREP ou de la MDPH pour les étudiants en situation de handicap couvrant l'année de la mobilité
 - Relevé d'identité bancaire (RIB) sur un compte domicilié en France à votre nom.
- Vous pouvez refuser de remplir ce formulaire, si vous ne souhaitez pas bénéficier d'une bourse de mobilité. Dans ce cas, merci de nous en informer par courrier électronique

Principes d'attribution



✓ Etre étudiant inscrit à l'UGA de niveau L1 à M2 (exception bac+6 pour les medecine-pharmacie) durant l'année de la mobilité
La durée de financement attribuée ne

La durée de financement attribuée ne correspondra pas à la durée de la mobilité réalisée car les bourses attribuées sont des aides et sont pas destinées à financer la totalité de votre séjour

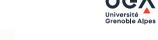
La répartition des enveloppes de chaque dispositifs financiers se fait en fonction de leurs montants ainsi que du nombre d'étudiants éligibles = souci d'équité





ATTRIBUTIONS 2020/21 (à titre indicatif uniquement)

Les montants attribués sont révisés chaque année universitaire et sous réserve d'évolution des enveloppes budgétaires allouées à l'UGA





Montant des financements attribués en 2020-21 par l'UGA pour les mobilités internationales

Attributions 2020/21 - UGA		Nombre de jours maximum financés Erasmus +**	Montant Erasmus+	Nombre de semaines maximum attribuées BRMIE (région)***	Montant BRMIE (région)	Montant total mobilité
Mobilité à l'année	Hors Europe et Hors cadre Erasmus +			26 semaines	2470€	2470€
	Erasmus + - Groupe 1*	214 jrs	2639€	9 semaines	855€	3494€
	Erasmus + - Groupe 2*		2283€	12 semaines	1140€	3423€
	Erasmus + - Groupe 3*		1926€	15 semaines	1425€	3351€
Mobilité au semestre	Hors Europe et Hors cadre Erasmus +			22 semaines	2090€	2090€
	Erasmus + - Groupe 1*	107 jrs	1320€	8 semaines	760€	2080€
	Erasmus + - Groupe 2*		1141€	9 semaines	855€	1996€
	Erasmus + - Groupe 3*		963€	10 semaines	950€	1913€
Stage	Défini en fonction de la durée minimum du stage obligatoire inscrite dans le règlement des études, dans la limite de 26 semaines maximum.					

^{*} Les groupes de pays définis par le programme Erasmus+ :

DIRECTION GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET TERRITORIAL - DGD DIT- 22/07/2020

[•] Groupe 1 : Danemark, Irlande, Finlande, Suède, Royaume-Uni, Liechtenstein, Norvège, Islande, Luxembourg.

[•] Groupe 2 : Belgique, Allemagne, Grèce, Espagne, Chypre, Pays-Bas, Portugal, Autriche, Italie, Malte.

[•] Groupe 3 : Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, République de Macédoine du Nord, Croatie, République tchèque, Slovénie, Turquie, Serbie.

^{**}Tout séjour Erasmus+ inférieur à 90 jours est inéligible et entraînera un remboursement de la totalité de l'acompte perçu (sauf si le trimestre académique de l'établissement d'accueil est inférieur à 90 jours, calendrier universitaire à fournir en ce cas).

^{**}Tout séjour Erasmus+ inférieur à 214 jours pour les séjours à l'année entraînera un réajustement à la baisse de la bourse au prorata de la durée réelle du séjour.

^{**}Tout séjour Erasmus+ d'un semestre inférieur à 107 jours entrainera un réajustement à la baisse de la bourse au prorata de la durée réelle du séjour.

^{***}Tout séjour financé par la bourse BRMIE inférieur aux nombres de semaines maximum attribuées entraînera un réajustement à la baisse de la bourse au prorata du nombre de semaines réelles du séjour.

Procédure de paiement





Avant votre départ, vous recevrez des notifications, par mail, de la décision concernant l'attribution <u>ou non</u> d'une ou plusieurs bourses parmi celles mentionnées précédemment.



=> Les documents à nous retourner sont joints à ces emails => <u>ouvrir et lire les pièces jointes</u>

Les étudiants boursiers sur critères sociaux en 21/22, qui seront également éligibles à l'Aide à la Mobilité Internationale (AMI) recevront la notification de celle-ci vers le mois de décembre.

Les bourses de mobilité attribuées sont payées par virement sur un compte bancaire domicilié en France <u>exclusivement</u> et à votre nom.

Les bourses de mobilité attribuées sont versées en 2 fois par virement bancaire:

- Versement des 75% de chaque dispositif (sauf AMI) au début de la mobilité après réception des documents afférents.
- Versement des 25% restants à votre retour après réception des documents de fin de mobilité.

En cas de non retour des documents de mobilité demandés, le remboursement des sommes perçues sera <u>exigé</u>.

Avant Pendant Après

Envoi des documents demandés dans les mails de notifications

> Envoi du certificat de présence + certificat de scolarité UGA

ARRIVÉE

Paiement du 1er versement de la ou les bourses (75%)

Signature du certificat final

Versement des aides complémentaires pour les BSCS (AMI)



Envoi des documents de fin de séjour => dans les 3 mois suivant le retour

Versement du solde de la ou les bourses (25%)



Le pôle Bourses- DGD DIT

- Phitem
- Pharmacie
- Médecine
- IUGA
- Chimie / Biologie
- IM2AG
- IUT 1
- STAPS
- INSPE

Nathalie CLEMENT JOUBERT

> Nourhene DZIRI

- IUT Valence
- Droit
- Economie
- UFR LE
- ARSH

UFR LLASIC

- SHS
- IUT 2

Marie-Anne MONCEAUX



Merci de nous signaler tout changement de situation au cours de votre mobilité : Annulation de votre mobilité, adresse email, RIB, durée de mobilité, programme de cours...







N'hésitez pas à nous contacter et à venir nous voir

bourses-mobilite@univ-grenoble-alpes.fr

Tour IRMA - Domaine Universitaire

4eme étage – bureau 44

